

POLITIQUE DE RETOUR DES PRODUITS

Les parties conviennent expressément que la présente Politique de retour de produits (la « Politique ») s'applique à tous les Produits identifiés dans la Commande applicable achetée par l'Acheteur au Vendeur, et que celle-ci est expressément intégrée par référence et soumise aux Conditions générales de vente du Vendeur publiées sur www.xpressconnect.com/termsandconditions, ou à toute autre documentation qui fait spécifiquement référence à la présente Politique (collectivement, les « Conditions »). Les Conditions sont également expressément intégrées par référence à la présente Politique et revêtent un caractère contraignant pour l'Acheteur de la même manière que si elles étaient énoncées dans leur intégralité. En cas de conflit entre la présente Politique et les Conditions, les Conditions prévaudront, sauf accord contraire exprès et écrit des représentants autorisés des parties. Tout terme commençant par une majuscule utilisé dans le présent document et non défini a la signification indiquée dans les Conditions.

- Un crédit sera accordé pour les Produits retournés avec accord écrit du Vendeur (par exemple, un courrier électronique suffit) avec un numéro d'autorisation de retour (AR) à jour. Avant de retourner le Produit, contactez votre représentant commercial pour obtenir son approbation et des instructions. Les Logiciels ne peuvent être retournés sans l'autorisation écrite préalable expresse du Vendeur.
- Les retours ne seront pas acceptés sans un numéro d'AR prédéterminé, émis et fourni par le Vendeur ou tel qu'approuvé par un associé de vente autorisé pour les ventes au comptoir.
- Afin de recevoir une AR, une demande de retour doit être faite dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la date de livraison des Produits à l'emplacement indiqué par le Vendeur dans la Commande. Les demandes d'AR au-delà de cette période de 30 jours ne peuvent pas être approuvées pour retour ; sauf approbation explicite par le Vendeur, à sa seule discrétion. Les produits dont le retour est approuvé seront envoyés à l'endroit désigné par le Vendeur dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la date d'émission du numéro d'AR, sauf indication contraire du Vendeur par écrit.
- Le Vendeur n'acceptera les retours que pour les Produits qui ont été achetés directement auprès du Vendeur.
- Les produits doivent être retournés non ouverts, non utilisés, non altérés, non endommagés, non modifiés, dans leur emballage d'origine, y compris tous les accessoires et pièces, et dans un état permettant leur revente. Pour être considérés comme revendables, les composants électriques doivent être non ouverts. Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute AR pour un Produit sur commande spéciale. Le terme « Produit sur commande spéciale » désigne tout produit (i) que le Vendeur procure ou stocke spécialement pour l'Acheteur (notamment les produits fabriqués sur mesure, modifiés, altérés ou comportant des caractéristiques spéciales), (ii) qui n'est pas facilement vendable par le Vendeur à d'autres clients, ou (iii) identifié par le Vendeur comme non annulable ou non remboursable.
- Le Vendeur se réserve le droit d'appliquer des frais de restockage pour tout retour de Produit.
- Une fois que les articles ont été reçus et acceptés par le Vendeur en tant qu'articles retournés, le remboursement de l'Acheteur sera traité dans un délai raisonnable. Le remboursement sera constitué du prix d'achat du Produit et de la taxe de vente associée, moins les frais de restockage. Le Vendeur ne rembourse pas les frais de transport pour le coût de l'expédition au moment de la commande. Pour les transactions par carte de crédit, veuillez noter que, selon la société émettrice de votre carte de crédit, il peut s'écouler de deux à dix jours ouvrables supplémentaires après votre demande de crédit pour que celui-ci soit comptabilisé sur votre compte. Le Vendeur ne procédera à un remboursement que sur la carte de crédit qui a été utilisée pour le paiement du Produit lors de la commande initiale. L'Acheteur sera informé dans le cas où le Vendeur estime qu'un Produit ne recevra pas d'AR. Ce Produit sera soit mis au rebut, soit retourné à l'Acheteur, aux frais de ce dernier.

En vigueur à partir du 10 novembre 2023